

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n°2109-03

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 14

Etaient présents : Eliane CALDEI-VIDAL – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN – Sandrine BARRALIS – Pascale PELLETIER – Fabienne GALLI – Christian DI MARTINO – Jean-Marc BLANIC – Béatrice ROZIER

**Objet : Autorisation de signature  
Donnée à Monsieur le Maire  
Pour une servitude de passage  
Au Cognas**

Absents excusés : Michel CORSINI – Gérard STOERKEL – Fabrice FONTAINE – Philippe ALLEGRINI

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que par délibération n°2002-16 du 13 février 2020, la commune a vendu à M. et Mme SCAMAN deux parcelles communales cadastrées section C n° 54 et n°748 situées route de Cognas.

Afin que les nouveaux propriétaires puissent se raccorder à l'eau et à l'assainissement par voie gravitaire, Monsieur le Maire propose d'accorder une servitude de passage de réseaux eau et assainissement de 37 m2 sur la parcelle communale cadastrée section C n°55 (suivant plan).

Cette servitude de passage est constituée à titre réel, perpétuel et pourrait être consentie à hauteur de 15 euros. Les frais nécessaires à la constitution de cette servitude seront à la charge de Monsieur et Madame SCAMAN.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

- **ACCEPTE** la servitude de passage de réseaux à M. et Mme SCAMAN sur la parcelle communale référencée ci-dessus à hauteur de 15 euros.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette servitude de passage.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le Maire,

**Gérard BRANDA**

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 29/09/2021  
Qualité : Maire

Département :  
ALPES MARITIMES

Commune :  
CANTARON

Section : C  
Feuille : 000 C 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 02/09/2021  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLI

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 29/09/2021

Reçu en préfecture le 29/09/2021

Affiché le

ID : 006-210600318-20210908-210903-DE

Joseph Caber 06172  
06172 NICE CEDEX 2  
tél. 04 92 09 46 10 - fax  
cdf.nice@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

C 55 (37m<sup>2</sup>)  
Servitude passage  
Réseau eau, assainissement  
à  
Scaman

